

## Sanodure Gris BL p

Page 1

Référence : COV122100

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: non

**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie****Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.  
2 Lone Oak Court  
Toronto, Ontario, M9C 5R9  
N° de téléphone: +1 514-832-2559

**Information sur la substance/préparation:**

ESHA  
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505  
Canada.PS@Clariant.com

**N° de téléphone d'urgence:** +1 CANUTEC (613) 996-6666**Nom commercial:** Sanodure Gris BL p**Numéro du produit:** 153765**Famille chimique:** Trivalent Chromium Complex Of An Azo Dye**Usage:** Colorant / pigment organique**Usage:** Colorant à l'aluminium**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux ou la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation de la poussière peut causer de l'irritation aux voies respiratoires.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

**Inscrit comme produit cancérogène:** IARC: oui  
NTP: non  
OSHA: non  
Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients****Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Chrome élémentaire	7440-47-3	1 - 5 %

**Sanodure Gris BL p**

Page 2

Référence : COV122100

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

L'ingrédient dangereux est présent sur la liste de divulgation des ingrédients de SIMDUT.  
Divulgué à titre d'information seulement.

**Section 04 - Premiers soins****Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies**

**Point d'éclair:** non applicable

**Seuil minimal d'inflammabilité:** non déterminé

**Seuil maximal d'inflammabilité:** non déterminé

**Température d'auto-inflammation:** non déterminé

**Moyens d'extinction:** Jet d'eau pulvérisée  
Mousse

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Risques particuliers de feu et d'explosion:** Émet des fumées toxiques lors d'incendie. Ce produit ne présente aucun risque particulier de feu ou d'explosion lorsque scellé dans un contenant d'expédition. Lors de l'utilisation, si un nuage de poussière est généré, les poudres organiques ont un potentiel d'explosion en présence d'étincelle électrostatique ou de flamme.

**Produits de combustion dangereux:**

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux: Oxyde de carbone ( CO )  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone, d'azote et de soufre. Les cendres contiennent du chrome.

**Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels****Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Pas de mesure particulière nécessaire, si le produit est correctement utilisé et manipulé. Eviter toute formation de poussière.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m <sup>3</sup>

**Protection respiratoire:**

Respirateur avec un filtre à poussière

**Protection des mains:**

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Autre équipement de protection:**

Porter un vêtement jetable durant la manipulation du produit. Les travailleurs devraient prendre une douche à la fin du quart de travail. S'assurer de s'être proprement lavé avant de manger.

**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

État: poudre

Couleur: noir

Odeur: non précisé

Solubilité dans l'eau: 25 g/l  
Les données se rapportent au colorant.

Point de fusion : > 100 °C

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.

**Section 11 - Informations toxicologiques**

<b>Toxicité orale aiguë</b>	DL50 > 5,000 mg/kg (rat) L'information se rapporte au composé principal.
<b>Toxicité d'inhalation aiguë:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	donnée non disponible
<b>Irritation cutanée:</b>	Non irritant.
<b>Irritation oculaire:</b>	Non irritant.

**Autre information pertinente à la toxicité:**

Les données fournies reposent sur des produits de structure analogue, respectivement de composition analogue.

**Section 12 - Informations écologiques****Informations sur le produit:**

<b>Biodégradation:</b>	< 10 % Méthode: Ligne directrice 302B de l'OCDE pour les essais L'information se rapporte au composé principal.
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	CL50 > 100 mg/l (Poecilia reticulata (Guppie)) L'information se rapporte au composé principal.
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur les algues:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	non déterminé
<b>Demande chimique en oxygène (DCO):</b>	930 mg/g L'information se rapporte au composé principal.

**Section 13 - Information pour l'élimination****Information sur l'élimination des déchets:**

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Section 14 - Information sur le transport**

TDG	Marchandise non dangereuse
-----	----------------------------

**Sanodure Gris BL p**

Page 5

Référence : COV122100

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**IATA** Marchandise non dangereuse**IMDG** Marchandise non dangereuse**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

LIS: oui

LES: non

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire: non

Inscrit sur la liste des  
substances toxiques: non**INRP** oui**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

**Section 16 - Autres informations**

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.